

# Livret d'accueil du stagiaire



Ce livret a été fait pour vous guider et vous accompagner dans les grandes étapes de votre stage au sein de la ville de La Courneuve. Vous y trouverez des informations pratiques et des éléments de présentation de notre commune.

## SOMMAIRE

- >> La Courneuve
- >> La ville
- >> Votre stage
- >> Fiche d'évaluation

# La Courneuve



## Une ville et un parc

La ville de La Courneuve a une superficie de 753,50 hectares dont quasiment 200 hectares recouverts par le parc départemental Georges-Valbon (174 hectares), le parc des Sports de Marville (17 hectares)

## La population

La ville compte 41 115 habitants dont 36.5 % d'étrangers qui en fait une diversité culturelle avec une centaine de nationalités différentes et une force sur la ville ce qui en fait une Ville-Monde.

Un tiers de la population soit environ 13 700 habitants à moins de 20 ans. La Courneuve est une ville jeune.

## Les transports

Une présence forte des transports en commun en fait une des villes les mieux desservies du département. Elle possède deux lignes de tramway (T1 et T11), une ligne de RER (RER B), une ligne de métro (ligne 7), 12 lignes de bus ainsi que l'arrivée d'une gare du Grand Paris aux Six-Routes en 2022.

## Plaine Commune

La Courneuve fait partie de l'établissement public territorial de Plaine Commune avec 8 autres villes : Epinay-sur-Seine, Villetaneuse, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, Ile Saint-Denis, Saint-Denis, Saint-Ouen et Aubervilliers.

## POUR EN SAVOIR PLUS...

Pour plus de renseignements sur l'histoire de la ville depuis une trentaine d'année, on peut s'adresser au service Documentation-Archives de la ville, rue Gabriel-Péri.  
Tél. : 01 49 92 60 57

Et sur [www.lacourneuve.fr](http://www.lacourneuve.fr)

## La ville

Une commune est une collectivité territoriale administrée par un maire et un conseil municipal composé d'élus et de conseillers.

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser ses actions publiques locales, la ville est dotée de services administratifs et techniques. Pour assurer toutes ces missions, elle compte environ 1200 agents titulaires, contractuel.le.s et vacataires.

De nombreux équipements de la ville sont au service des habitants :

- des équipements périscolaires comme les centres de loisirs et les espaces jeunesse...
- des équipements sportifs comme le stade Géo-André, le centre sportif Béatrice-Hess, le gymnase Antonin-Magne, le dojo Docteur-Justice...

- des équipements culturels comme le centre culturel Jean-Houdremont, le cinéma L'Étoile...

- des équipements de santé comme le Centre municipal de santé Salvador-Allende

- des équipements pour favoriser l'engagement, la solidarité et la citoyenneté : la Maison de la citoyenneté, le Point information jeunesse, les Maisons pour tous, la Maison Marcel-Paul...

- des équipements au service de la population comme le pôle administratif Mécano, les boutiques de quartier...

Une centaine d'associations et 25 clubs sportifs sont également présentes dans la ville.

### POUR EN SAVOIR PLUS...

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la ville dans la rubrique « INFOS ».

Adresse : [www.lacourneuve.fr](http://www.lacourneuve.fr)

# Votre stage



**Selon le niveau d'étude et la durée du stage, celui-ci peut avoir différents buts.**

## **À quoi sert le stage ?**

- Il permet d'abord la découverte d'un milieu professionnel, en l'occurrence celui d'une collectivité, de ses services, de son organisation. Vous serez en relation avec des collègues, des usagers, des partenaires, des fournisseurs, etc.
- Le stage peut être une application de votre formation et donc nécessaire à l'obtention de votre diplôme.
- Le stage doit enfin vous permettre d'acquérir des compétences professionnelles que vous serez en mesure de réutiliser dans un premier emploi.

**Pour tous les stages, un comportement approprié est exigé :** soyez ponctuel, poli et attentif à votre tenue.

En cas de retard ou absence, pensez à appeler votre responsable et à apporter un justificatif.

## **Pensez aussi à :**

- Demander à ce que l'on vous réexplique quand vous ne comprenez pas une information ou une consigne
- Solliciter votre tuteur si vous avez un moment de creux
- Prendre quelques minutes chaque jour pour noter ce que vous avez fait pendant la journée
- Essayer de faire un organigramme de votre service/unité
- Soyez curieux : n'hésitez pas à poser des questions) !

## **L'après stage :**

- N'attendez pas la dernière minute pour rédiger le rapport de stage !
- Faites relire votre rapport de stage par une tierce personne pour vérifier la compréhension et les fautes d'orthographe. Vous pouvez demander, si vous le souhaitez, à votre tuteur de relire pour vous.

# Votre stage

## Rémunération :

Les stagiaires élèves et étudiants reçoivent une gratification minimale pour les stages au-delà de 2 mois (soit 44 jours de présence). La gratification est mentionnée dans la convention de stage.

## Les repas :

La Ville propose de prendre en charge les repas du midi, au restaurant municipal qui se trouve à l'étage supérieur du Centre Municipal de Santé ou sur le site sur lequel vous êtes affecté. Pour cela, il faut faire une carte cantine au Point Information Jeunesse, en apportant une photo d'identité.

## Assurance :

Vous êtes couvert par l'assurance de la ville de La Courneuve.

## Horaires :

Vos horaires dépendent du service dans lequel vous effectuez votre stage. Ils seront fixés avant le début de votre stage et consignés de votre convention de stage.

## À SAVOIR

Dans le cadre de votre stage, si vous êtes lycéen et étudiant, votre participation au Coffee PUJ tous les vendredis soir de 17h à 18h est obligatoire. Chaque semaine, une thématique différente y est abordée entre jeunes.

## En cas de faute :

En cas de faute ou de mauvais comportement, vous serez reçu.e en entretien par votre tuteur.

En cas de fautes graves ou répétées, vous serez convoqué au service Jeunesse pour un entretien et un rapport sera transmis à l'établissement ou au centre de formation dans le but de mettre fin au stage.

## Le tuteur :

Le tuteur est là pour vous aider et vous accompagner dans la découverte d'un environnement professionnel, d'un métier et l'acquisition de compétences.

N'hésitez pas à le solliciter afin :

- Qu'il vous présente ses missions et ses tâches au quotidien
- Qu'il vous parle de son parcours professionnel ou scolaire
- Qu'il vous présente l'ensemble du service et le fonctionnement de son pôle/unité

## Fiche d'évaluation :

Votre responsable de stage remplit en fin de votre stage une fiche d'évaluation destinée au service Jeunesse, indépendamment de l'évaluation pour votre établissement.

# Fiche d'évaluation



À restituer au Point information Jeunesse à la fin de mon stage

Nom prénom : .....

Service : ..... Date de stage : .....

		Non	Moyen	Oui
<b>Identification de mon service d'accueil</b>				
1	Je connais les noms et les fonctions mes collègues			
2	Je connais les missions de mon service			
3	Je sais me situer dans l'organisation des services de la ville			
<b>Contexte municipal</b>				
4	Je sais ce qu'est une municipalité			
5	Je connais l'organigramme simplifié de la ville			
6	Je sais ce qu'est la fonction publique territoriale			
<b>Durant mon stage</b>				
7	On m'a aidé et apporté les réponses à mes questions			
8	J'ai apprécié les tâches qui m'ont été confiées			
9	Je me suis senti.e à l'aise et intégré.e à l'équipe			
<b>Réflexion métier</b>				
10	Le stage m'a permis de découvrir un métier			
11	Le métier découvert m'a intéressé			
12	Le stage m'a permis de savoir ce que je souhaite faire plus tard			

## **Hôtel de ville**

avenue de la République  
93126 La Courneuve Cedex  
T. 01 49 92 60 00  
[www.lacourneuve.fr](http://www.lacourneuve.fr)